

**No Nazis!**

**EA: 01578.1756244**

## **Que faire en cas de feu? Garde ton sang-froid! Le Ermittlungsausschuss („comité d'enquête“/„Legal Team“)**

Ce EA, le numéro duquel est publié par le hautparleur ou par des papillons, prend soin de personnes arrêtées et leurs procure des avocats. Toute personne arrêtée doit se manifester auprès du EA. Si tu témoignes une arrestation, demande le nom de la personne en cause et préviens le EA pour qu'elle soit aidée. Toute personne relâchée doit immédiatement prévenir le EA et produire un protocole de mémoire. Un tel protocole peut être très utile s'il devrait y avoir un procès (quelques mois plus tard, souvent). La police aussi, documente tout. Les témoins de cas de violences, eux aussi, devraient écrire un tel protocole de mémoire. Ce protocole doit absolument informer sur le lieu, le temps et la forme de l'acte de violence (bagarre, arrestation,...), les noms des personnes impliquées et des témoins, et nombre, unité et allure des agresseurs (moustache ne suffit pas...). Ce protocole de mémoire n'est destiné qu'au EA, si'il n'y en a pas, tu le gardes soigneusement.

### **En cas d'arrestation**

Attire l'attention sur toi! (chacun sais gueuler „merde“ (en allemand: „scheisse“)) Crie ton nom et éventuellement l'endroit d'où tu viens, pour que ton arrestation puisse être communiquée au EA le plus vite possible. Si tu vois qu'un échappement n'est plus possible, essaie de regagner ton sang froid et surtout: ne dis plus un seul mot à partir de ce moment-là! Une fois en liberté de nouveau, fais-en part au EA. Rentré chez toi, essaie de produire un protocole de mémoire le plus exacte possible, surtout avec les témoins de ton arrestation. Contacte le EA et la Rote Hilfe (Secours Rouge) ou la Bunte Hilfe (Secours bariolé).

### **Au poste de police**

Envers la police, tu es obligé de leur faire part de tes données personnelles. Celles-ci sont seulement:

- Nom, prénom, nom de jeune fille
- Adresse
- Profession générale („étudiant“, „employé“ ...)
- Date et lieu de naissance
- Etat civil
- Nationalité

(tu peux bien sûr refuser de partager ces données mais tu leur donnerais un vieux prétexte pour te prendre en photo, prendre tes empreintes et te garder pendant 12 heures – ce qu'ils peuvent faire de toute façon s'ils le souhaitent. Autrement, le refus est vu comme une infraction et te coûterais des sous). Ça sera tout! Pas

un seul mot de plus! Rien par rapport à tes parents, l'école, le boulot, le beau temps...; tout simplement: rien. Après ton arrestation tu as le droit de passer deux coups de fil. Emmerde-les jusqu'à ce qu'il te laissent téléphoner, autrement menace-les avec une amende. Les mineurs n'ont pas seulement le droit de téléphoner à un avocat, mais aussi à quelqu'un de leur famille. Dans ces cas-ci, il arrive souvent que c'est la police qui appelle et te passe ensuite le téléphone. Ils font ça pour savoir s'il y a vraiment un avocat ou un parent et pour choquer les parents. Si tu es blessé, demande un médecin auquel tu demanderas une attestation. En cas d'objets mutilés, demande une attestation écrite. En cas de „Erkennungsdienstliche Behandlung“ (photos, empreintes) tu fais opposition (protocole) mais tu ne signeras rien!

## **Pendant l'interrogatoire**

Ne te laisse pas emberlificoter au poste de police. Ne te laisse pas faire peur par des brutes, ni enquiquiner par des mecs pseudo-sympa. Ne crois pas pouvoir entourlouper les flics. N'importe quelle situation est meilleure pour inventer une bonne réponse que celle-ci. Et tout – vraiment tout – est encore possible après une consultation avec tes camarades et des avocats. Même si les flics te racontent que c'est mieux pour toi de témoigner toute suite – c'est menti!

Évite aussi des „causeries innocentes en dehors de l'interrogatoire“, par exemple dans le couloir, ou des discussions politiques avec les flics: chaque mot après ton arrestation est une déposition! Même si tu trouves qu'on te soupçonne de choses avec lesquels tu n'as rien à faire ou que tu ne ferais jamais – s'il te plaît, ferme-la quand-même. Ce qui te met hors de cause peut charger quelqu'un d'autre, si sur deux suspects il y en a un qui a un alibi, il en reste toujours un. Même des informations sur ce que tu n'as pas fait peuvent aider la police de construire une image contre toi et des autres.

## **Ils sont obligés de te relâcher...**

...en cas d'arrestation pour identification: après que tu as indiqué ton identité et si tu as sur toi ta carte d'identité voir ton passeport, il doivent en fait te relâcher toute suite. Pour vérifier tes données ils peuvent quand même te garder pendant 12 heures au maximum

...comme suspect: ils doivent te relâcher au plus tard à 00.00 du lendemain de l'arrestation ce qui fait un maximum de 48 heures sauf s'ils te font passer devant un juge qui prononce une détention provisoire (seulement en cas de crime important ou en cas de danger de fuite) ou si le juge ordonne une procédure accélérée

# **EA: 01578.1756244**



**Contact:** Rote Hilfe OG Bochum/Dortmund  
c/o Soziales Zentrum Bochum, Josephstr. 2, 44791 Bochum  
[bochum-dortmund@rote-hilfe.de](mailto:bochum-dortmund@rote-hilfe.de) | [www.rote-hilfe.de](http://www.rote-hilfe.de)